

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12212**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions animales option aquaculture et aquariologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Henri Poincaré (Nancy) Nancy I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Nancy I, Président d'université de Nancy I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels sont spécialistes des productions aquacoles en milieu continental (milieux tempérés et tropicaux) et de la maintenance des organismes aquatiques en aquarium (aquariologie, animalerie). Ils gèrent des entreprises de production (fermes aquacoles) ou des entreprises commerciales (magasins d'aquariophilie) ou à vocation pédagogique et culturelle dans le secteur aquariologique (aquariums publics, maisons de la nature). Leur connaissance des différentes espèces leur permet de les sélectionner, de les élever, les soigner et les nourrir. Ils maîtrisent également l'acheminement des poissons

Compétences ou capacités évaluées

Connaître les caractéristiques des organismes aquatiques et des milieux aquatiques, comprendre le fonctionnement des filières professionnelles et des enjeux socio-économiques et sociétaux associés, maîtriser la gestion des milieux aquatiques et la qualité des produits, être un bon communicant, avoir des connaissances scientifiques et méthodologiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Animaleries - jardinerie, Aquariums publics, Aquaculture

Responsables d'équipe ou d'entreprise dans des élevages aquacoles

Conseillers en aquaculture

Gestionnaires d'espaces aquatiques publics (aquarium, zoo, parc animalier)

Responsables dans des commerces animaliers (magasins d'aquariophilie privés, rayons aquariophiles dans des grandes et moyennes surfaces spécialisées, importateurs).

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) : **41211, 61113, 41125**

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1404 : Aquaculture

A1416 : Polyculture, élevage

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en 7 unités d'enseignement :

UE1 : Management et communication

UE2 : Ingénierie aquacole et aquariologique

UE3 : Ecosystèmes aquatiques

UE4 : Gestion de projet

UE5 : Aquaculture et aquariologie

UE6 : Montage de projet

UE7 : Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat d'apprentissage		X	

Après un parcours de formation continue	X		composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat de professionnalisation	X		composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		VP CEVU, 3 enseignants chercheurs issus du CEVU, 2 professionnels, 3 enseignants du jury de diplôme, 2 professionnels, l'enseignant-relais VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté du 9 avril 2009 habilitant d'Université Henri Poincaré à délivrer le diplôme pour 4 ans

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Dossier d'habilitation (4 ans) et Modalités de contrôle des connaissances votées chaque année en CA

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne, 30 diplômes délivrés chaque année

Autres sources d'information :

www.iutnb.uhp-nancy.fr

<http://www.uhp-nancy.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Henri Poincaré

24-30, rue Lionnois - BP 60120

54003 Nancy Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nancy-Brabois

Rue du Doyen Urion

CS 90137

54601 Villers-lès-Nancy

Historique de la certification :